

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
du 18 février 2020

Présents : S. Bayet, I. Cammarata, E. Dejardin, C. Dungalhoff, R. Lejeune, V. Liesens, I. Linkens, S. Meunier, H. Stiévenart, F. Pitz, V. Monshe, C. Vrancken, Selina

Excusés : L. Goukens, CH ; Bellet, G. Blaffart, B. Herent, J. Roos

Animateurs FéWaSSM : I. Cammarata, I. Linkens

1) Approbation du PV du 21/01/20

Les corrections sont intégrées dans la version définitive du PV

2) DEFI et JADE

La Province de Namur a transmis des informations plus détaillées sur les différents montants (cf. annexe).

Echange autour de DEFI qui reste une solution moins coûteuse.

Par exemple, le coût de la migration d'easy fiche représente environ 4.500 €. Mais si plusieurs services prennent cette migration cela pourrait être moins cher.

Certains services rapportent des problèmes au moment de l'extraction de données avec DEFI. Quid de ceux qui utilisent Jade ? Les 1ères extractions vont arriver maintenant dans le cadre de la 1^{ère} préparation du RASH à p de Jade.

A ce stade rien n'oblige à choisir un outil en particulier.

A suivre au fur et à mesure des CAF.

3) Suivi des orientations vers l'enseignement spécialisé

Il y a-t-il des facturations spécifiques ?

Quid des types d'orientation ?

Les services relayent un courrier de la Fédération Wallonie Bruxelles demandant à chaque service de se positionner quant à sa capacité de réaliser des orientations vers l'enseignement spécialisé.

Chaque service doit décider vers quels types d'orientation il accepte de le faire.

Pour un service qui a un pédopsychiatre, Mme Demarteau avait précisé que le service était obligé de le faire.

En dehors de la présence d'un pédopsychiatre, chaque psychiatre (adulte) doit décider s'il prend la responsabilité et laquelle.

4) AVIQ – ANM

I Linkens explique l'erreur sur les ANM : le montant de l'embauche compensatoire est erroné. Un arrêté ministériel correctif va être envoyé. Dans l'attente de celui-ci il ne faut pas rentrer la déclaration de créance pour cette partie-là des ANM. On doit par contre rentrer la PFA, la formation et la nouvelle PFA pour le 31/03/2020.

Quid de la circulaire pour le public ? Le secteur ne l'a pas reçue. S Bayet peut envoyer un exemple de courrier de l'année passée et la FéWaSSM interpellera l'AVIQ.

Quid versement 1ère avance ? La FéWaSSM va interpellier la DTF sur le respect de l'échéance du 1^{er} mars puisque c'est elle qui a repris le versement des subsides.

5) Formations

Tour de table de ce qui se pratique dans chaque service.
On relève des points communs et des disparités.

A noter que dans le cadre de l'inspection, les inspecteurs vérifient que chaque travailleur, individuellement, a bien suivi 2 jours de formation sur l'année.

Selon le service du personnel d'un service on est obligé de payer les frais de mission pour aller en formation mais rien n'empêche que cela vienne en déduction du budget formation.

6) Journée portes ouvertes

Rappel qu'il s'agit d'une idée qui émane de la Commission Ethique & Clinique.

35 SSM y participent.

Pour le 28/2 chaque SSM qui participe doit dire ce qu'il prévoit pour son public (en 5 lignes).
Le texte de chaque SSM sera repris dans un folder global.

L'objectif premier est la visibilité vav des bénéficiaires.

Le 2^{ème} objectif est l'interpellation politique. Il y aura une conférence de presse quelques jours avant à travers laquelle on espère remettre en selle l'APD et mettre en avant le besoin de refinancement du secteur.

La journée portes ouvertes est programmée le 5/5 et la conférence de presse aura sans doute lieu le 29/04

7) Fonction de secrétaire

Interpellation du SSM du Tournaisis sur la revalorisation de la fonction de secrétaire au niveau de bachelier.

La question se pose aussi de permettre à des secrétaires qui n'ont pas le niveau bachelier de maintenir leur accès à la profession.

Le tour de table met en avant le fait que c'est la manière dont la DA va s'organiser et les ressources sur lesquelles elle va s'appuyer qui détermine le diplôme et le besoin de la fonction de secrétaire.

Le GT sur la fonction de DA qui va être mis en place va impacter la réflexion sur la fonction de secrétaire. Il est difficile de dissocier les 2, d'autant plus qu'il faut traiter les choses de manière budgétaire globale.

8) Odj prochaine CAF

- Courrier AVIQ sur activités accessoires
- Note congés éducation + subsides APEF
- Réception dons et recherche de fonds
- Subsides : 1^{ère} avance
- Retour Linda sur rôle SSM par rapport aux orientations en enseignement spécialisé

9) Odj prochaine réunion AVIQ

- Orientation vers enseignement spécialisé : missions principales ou activités accessoires ? Quid du montant ?

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : Rue des Fusillés, 20 – 1340 Ottignies

Courriel : fewassm@gmail.com

Annexe : informations de la Province de Namur sur le déploiement du logiciel Jade

Quelques informations par rapport à Jade - coût à titre indicatif

coût annuel : 500 €/ssm (je ne sais pas si ce coût varie en fonction du nombre de SSM)

coût formation des agents : +/- 1040 €/ formation lors de l'implémentation de jade - cette formation de base n'a pas été suffisante, il a fallu prévoir une nouvelle formation pour les psychiatres, formation qui a ciblé le volet facturation/Inami (coût 600 €)

coût annuel Helpdesk : 100 € /ssm

coût annuel de l'hébergement : 1142 €

la province de Namur a développé différents modules dont le coût varie en fonction de la complexité :

module "rash"

module pour générer un document qui synthétise les sommes facturées à chaque mutuelle car nous avons une obligation "d'ouvrir un droit à percevoir une recette"
- le montant encodé doit correspondre au montant réellement perçu

module rapport d'activité simplifié

En cours de développement : fiche épidémiologique